



Sous-titre

Reglement particulier duPandabad 2024

Le 16 et 17 Novembre 2024

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Le Tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB, du code de conduite des joueurs et des officiels et du règlement ci-après.

Le Tournoi est autorisé sous le numéro [en cours d'obtention] et sous le nom « PandaBad #2 ».

Le Tournoi se déroule les **16 et 17 novembre 2024**
Gymnase Thomas Bouhail,
47 bis avenue des Roses,
93250 Villemomble.

Le Tournoi est organisé sur 7 terrains.

1. Conditions de participation

1.1 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD pour la saison 2024/2025, et doit être en possession de sa licence compétition à la date du tirage au sort.

1.2 Toute participation au Tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement en complément du Règlement Général des Compétitions.

2. Juge Arbitre

Le juge-arbitre est **Guillaume Le Pennec**, ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

2.1 GEO

Le Geo principal de ce tournoi est Mr Fabrice Alles , accompagné du Geo adjoint Isabelle Aubert .

3. Inscriptions

3.1 **La fin des inscriptions** est définie au **17 octobre 2024**. **Le tirage au sort** aura lieu le **1er novembre 2024**.

3.2 La répartition des joueurs dans les tableaux se fera en fonction de leurs classements à la date du 17 octobre 2024.

Le surclassement est autorisé si le joueur surclassé a un partenaire avec le classement adéquat.

La date d'inscription d'une paire est la date de paiement du second joueur.
A la mise à jour des classements à J-30, si une paire ne peut plus jouer dans le tableau correspondant à son inscription, l'organisateur reversera la paire dans le tableau correspondant à son classement. Si ce tableau est complet à J-30, la paire sera placée en liste d'attente.

3.3 L'inscription est de **17 euros pour un tableau et de 21 euros pour deux tableaux**, 2€ étant reversés à la FFBaD.

L'inscription est de 12 euros pour un tableau et 16 euros pour deux tableaux pour les joueurs de VSBAD uniquement.

Le paiement s'effectuera via BadNet exclusivement.

3.4 Aucune inscription par courrier ou par téléphone ne sera prise en compte. **Les inscriptions au tournoi se font exclusivement par BadNet.**

3.5 Les convocations sont envoyées via BadNet. Les joueurs ont tout intérêt à veiller que leur courriel soit à jour sur leur profil et qu'ils aient autorisé BadNet à leur envoyer des mails.

4. Les tableaux

4.1 Les séries ouvertes sont les suivantes : **R5-R6 , D7-D8, D9 et P10-NC** et ce pour chacun des trois tableaux ouverts suivants : **DH, DD et DM.**

4.2 Tous les tableaux se joueront avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux) suivie d'une phase à élimination directe.

Dans la mesure du possible, les tableaux se jouant en poule auront 2 qualifiés.

4.3 Les joueurs peuvent s'inscrire à un ou deux tableaux. **Les tableaux se joueront intégralement sur une journée. Les doubles se joueront le samedi 16 novembre 2024 et les mixtes le dimanche 17 novembre 2024.**

4.4 Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.

4.5 Le nombre minimum de paires pour ouvrir un tableau est de 4.

5. Forfait

5.1 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;

Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli (pour plus d'information : <https://www.lifb.org/competition/justifier-son-forfait/>).

6. Volants

Les Volants officiels , utilisés pour ce tournois seront des RSL Tourney 3